



COFIL du PNG Barge à queue noire
16/12/2015

Rédaction des fiches-action en 2015



PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE



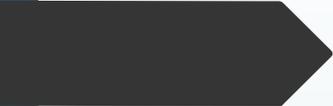
Sébastien FARAU (FDC85) – Arnaud LE NEVE (DREAL Pays de la Loire)

COFIL annuel – 16/12/2015



1. Contexte 2013-2014 : rédaction du PNG

- Préparation de plusieurs Plans Nationaux de Gestion sur les limicoles et les anatidés puis sélection de trois d'entre eux : Barge à queue noire, Courlis cendré, Nette rousse.
- Rédaction du Plan National de Gestion de la Barge à queue noire (PNG BQN) par un groupe de travail :
 - ➔ Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (Bertrand Trolliet – secrétaire de rédaction, Jean-Marie Boutin)
 - ➔ Association Nationale des Chasseurs de Gibier d'Eau (Jérémy Miroir)
 - ➔ Fédération Nationale des Chasseurs (Jean-Pierre Arnauduc)
 - ➔ France Nature Environnement (Dominique Py)
 - ➔ Ligue pour la Protection des Oiseaux France (Bernard Deceuninck)
 - ➔ Muséum National d'Histoire Naturelle (Jacques Comolet-Tirman)



1. Contexte : désignation de l'animateur national

- Septembre 2014 : validation du MEDDE et proposition de l'animation du plan par une structure cynégétique (première fois en France)
- Septembre 2014 : candidature de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Vendée (FDC85) auprès de la DREAL Pays de la Loire
- Octobre 2014 : accord de principe auprès de la FDC85
- Décembre 2014 : signature d'une convention d'animation entre les deux structures



1. Contexte : justification des fiches-actions

- ▶ Format de rédaction nouveau pour les partenaires et financeurs
- ▶ Besoin de développer la partie opérationnelle
 - ▶ Gain de lisibilité
 - ▶ Permet de « rentrer dans les cases »
- ▶ Choix de rajouter une partie complémentaire avec des fiches-actions, similaire au format des Plans Nationaux d'Actions ou de Restauration



2. Méthode de travail

- Pour rendre compte au mieux des besoins des acteurs, nécessité d'une concertation
 - ➔ Temps sollicité pour la concertation < Temps perdu par l'absence de cohérence
 - ➔ Partager les questions de mise en œuvre opérationnelle du PNG avec des acteurs et experts de l'espèce pour une bonne efficacité sur le terrain et une bonne appropriation par chacun

- ➔ Travail de **transposition** et de **déclinaison** des actions du plan en fiches



2. Méthode de travail

- Décembre 2014 – Janvier 2015 : composition d'un groupe de travail pour rédiger les fiches-actions
 - ➔ Équilibre à trouver entre spécialistes scientifiques/techniques et institutions
 - ➔ Répondre au plus près, en s'appuyant sur les expériences réussies, aux besoins pour la gestion de la BQN et de ses habitats
- Trois réunions (maximum) :
 - ➔ 19 février – Objectifs et trame des actions, format des fiches-actions
 - ➔ 18 juin – Contexte et description des actions
 - ➔ 1^{er} octobre – Indicateurs et finalisation des fiches-actions
- Printemps 2015 (mars – mai) : rencontres de l'animateur auprès du réseau de gestionnaires et de spécialistes



2. Méthode de travail

- Composition du groupe de travail :
 - Alain Texier (PIMP)
 - Bertrand Trolliet (ONCFS)
 - Didier Montfort (GNLA)
 - Éric Roirand (CG85)
 - Frédéric Robin (LPO France)
 - Guillaume Gélinaud (Bretagne Vivante)
 - Jacques Comolet-Tirman (MNHN)
 - Jean-Guy Robin (CDC Océan Marais-de-Monts)
 - Mathieu Sarasa (FNC)
 - Perrine Dulac/Frédéric Signoret (LPO85)
 - Philippe Sauvage (CELRL)

 - Arnaud Le Nevé (DREAL Pays de la Loire – coordinateur)
 - Sébastien Farau (FDC85 – animateur)



3. Format des fiches-actions

- ▀ Synthèse des formats rencontrés dans d'autres plans
 - ➔ Conserver une nomenclature familière pour les gestionnaires et financeurs
 - ➔ Reprendre les points forts de chaque typologie

3. Format des fiches-actions

ACTION N° X	INTITULE DE L'ACTION	PRIORITE*
-------------	----------------------	-----------

Numérotation de l'action en fonction des neuf objectifs définis dans le plan (si plusieurs objectifs sont concernés, celui qui apparaît comme le plus important est conservé).

* Degré de priorité à définir : de 1 (le plus fort) à 3 (le plus faible).

DOMAINE	Etude / Travaux uniques / Travaux périodiques / Maîtrise foncière et d'usage / Réglementation / Communication / Coordination					
OBJECTIF(S)	Objectif(s) détaillés dans le(s)quel(s) s'inscrit l'action					
CALENDRIER	2015	2016	2017	2018	2019	2020
CONTEXTE	Rappel du contexte qui amène à proposer cette action (référence à la partie 1 du plan)					
DESCRIPTION	Contenu de l'action					
REGIONS CONCERNEES	Actions de niveau régional (citez les régions) ou national					
EVALUATION FINANCIERE	<ul style="list-style-type: none"> - Coûts relevant de l'animation / étude : à budgétiser sur un nombre de jours - Coûts relevant de travaux de gestion / d'investissements... : donner une fourchette indicative quand cela est possible et pertinent. 					

3. Format des fiches-actions

RÔLE DE L'ANIMATEUR	Missions menées par l'animateur
RÔLE DU PARTENAIRE CHARGE DE LA MISE EN ŒUVRE*	Missions menées par la personne morale lorsque celle-ci est déjà identifiée.
PARTENAIRES POTENTIELS DE LA MISE EN ŒUVRE	Liste non exhaustive de partenaires pouvant être mobilisés pour la mise en œuvre de l'action
FINANCEMENTS MOBILISABLES	Indication des types de financements locaux, nationaux ou européens qui peuvent être mobilisés
INDICATEURS DE MOYENS	Indicateurs pertinents pour évaluer les moyens de mise en œuvre de l'action
INDICATEURS DE RESULTATS	Indicateurs pertinents pour évaluer les résultats consécutifs à la mise en œuvre de l'action
AUTRES ESPECES CONCERNEES PAR L'ACTION	Autres espèces faunistiques ou floristiques d'intérêt patrimonial pouvant bénéficier de l'action
AUTRES PLANS NATIONAUX	Liens avec les autres plans nationaux d'actions, de restauration ou de gestion



4. Objectifs et trames des actions

► Objectifs généraux :

→ Conserver et, si possible, étendre géographiquement la population nicheuse française de *Limosa limosa limosa*

→ Conserver les milieux d'accueil de la sous-espèce continentale *Limosa limosa limosa* en halte pré-nuptiale

→ Contribuer au maintien du caractère favorable du statut de conservation de *Limosa limosa limosa*

4. Objectifs et trames des actions

► Objectifs détaillés :

1. Maintenir ou restaurer les milieux de reproduction et y conserver ou améliorer les modalités de gestion de façon à ce qu'elles soient le plus favorable possible à l'espèce
2. Acquérir des sites favorables à la reproduction de la Barge à queue noire
3. Maintenir ou restaurer les milieux utilisés par la Barge à queue noire continentale en halte pré-nuptiale sur les sites historiques que sont notamment le marais Poitevin, la Vallée du Lay, et les Basses Vallées angevines
4. Maintenir ou restaurer les milieux utilisés par la Barge à queue noire continentale en halte pré-nuptiale, sur des sites nouveaux ou à fort potentiel
5. Recueillir des informations pour améliorer les connaissances sur les Barges à queue noire nicheuses françaises, en particulier sur la productivité, leurs déplacements, leur fidélité aux sites et leur survie (*L. l. limosa*)
6. Continuer le suivi des effectifs hivernants et de leur répartition de façon à évaluer l'évolution de cette population (*L. l. islandica*)
7. Suivre les stationnements de Barges à queue noire en halte pré-nuptiale
8. Évaluer l'effet de la suspension de la chasse (*L. l. islandica* et *L. l. limosa*)
9. Assurer la communication nationale et internationale autour du PNG.

4. Objectifs et trames des actions

N° FICHE	ACTION	DOMAINE	OBJECTIFS	PRIORITE	2015	2016	2017	2018	2019	2020
1.1	Evaluer et améliorer les cahiers des charges des MAEc en faveur de la Barge à queue noire	Travaux périodiques	1, 3, 4	1						
1.2	Favoriser les modalités de gestion sur les sites de reproduction	Travaux périodiques	1	1						
1.3	Soutenir l'élevage extensif sur les sites de reproduction et de halte migratoire	Travaux périodiques	1, 3, 4	1						
1.4	Réaliser des travaux hydrauliques	Travaux uniques	1, 3, 4	1						
1.5	Promouvoir une gestion hydraulique favorable à la Barge à queue noire	Travaux périodiques	1, 3, 4	1						
1.6	Réaliser une veille au sein des services de l'Etat pour faire appliquer les articles L. 146-6 et R. 146-1 à R. 146-4 du code de l'urbanisme	Règlementation	1, 3, 4	2						
1.7	Contribuer à l'application d'un taux non-réduit de TVA sur les engrais et produits phytosanitaires	Règlementation	1	3						
1.8	Informers les propriétaires fonciers signataires d'une charte Natura 2000 bénéficiaires de l'exonération partielle ou totale de la TFNB	Règlementation	1, 3, 4	3						

4. Objectifs et trames des actions

N° FICHE	ACTION	DOMAINE	OBJECTIFS	PRIORITE	2015	2016	2017	2018	2019	2020
2.1	Tenir compte dans la SCAP des sites fréquentés par la Barge à queue noire	Règlementation	2	1						
2.2	Mobiliser les acteurs impliqués dans l'acquisition d'espaces naturels	Maîtrise foncière et d'usage	2	1						
3.1	Restaurer ou conserver les prairies dans les Basses Vallées Angevines	Travaux uniques	3	1						
3.2	Réduire la surface où il est autorisé de planter des peupleraies dans les Basses Vallées Angevines	Règlementation	3	2						
3.3	Améliorer la capacité d'accueil pour les Barges à queue noire prénuptiales en Marais poitevin	Travaux périodiques	3	1						
4	Maintenir ou développer les conditions d'accueil des sites nouveaux ou à fort potentiel pour la migration prénuptiale	Travaux périodiques	4	2						

4. Objectifs et trames des actions

N° FICHE	ACTION	DOMAINE	OBJECTIFS	PRIORITE	2015	2016	2017	2018	2019	2020
5.1	Répertorier et cartographier les sites accueillant ou ayant accueilli des Barges à queue noire nicheuses	Etude	5	1						
5.2	Poursuivre et intensifier le suivi de la population nicheuse en France	Etude	5	1						
5.3	Evaluer la prédation exercée sur les pontes de Barges à queue noire	Etude	5	2						
5.4	Individualiser par marquage les Barges à queue noire nées en France	Etude	5	1						
6	Poursuivre les dénombrements annuels de limicoles à la mi-janvier	Etude	6	1						
7	Poursuivre et étendre le suivi des effectifs stationnant en halte pré-nuptiale sur les principaux sites	Etude	7	1						
8	Evaluer l'effet de la suspension de la chasse	Etude	8	1						
9	Assurer la communication générale du plan	Communication	9	1						
-	Réviser le plan national de gestion	Coordination	-	1						

Merci de votre attention



Contacts :

sfarau@chasse85.fr

06.15.24.74.28.

arnaud.le-neve@developpement-durable.gouv.fr

02.72.74.76.29.